

ASSOCIATION NEUCHATELOISE ANTENNE HANDICAP MENTAL



# Rapport annuel - Antenne Handicap Mental

Le billet de La Présidente	3	
La Fête du Club de Formation Continue	4	
"J'avoue que j'ai vécu" - "13 ans de collaboration"	6	
Club de Formation Continue	8	
Les Centres aérés	10	
La vie de l'Association	12	
"A la double barre"	14	
Les comptes annuels 2015		
Rapport fiduciaire	17	
Remerciements	18	
Contacts et adresses	20	







Une nouvelle année a défilé durant laquelle notre comité a eu le plaisir de se retrouver à de nombreuses reprises. Il a pu constater encore une fois à quel point le travail d'Antenne était important pour les personnes en situation de handicap.

Entre autres évènements importants, la fête du Club de Formation Continue en mai 2015 a été particulièrement joyeuse et réussie, avec une exposition de plusieurs œuvres des étudiants.

Les membres du comité, certains conjoints, des enseignants de la formation continue, quelques moniteurs de centre aéré et de nombreux bénévoles ont contribué à cette réussite. Ainsi, nous avons pu réaliser un superbe buffet bien garni et engager un DJ qui donnait l'envie de danser dans une ambiance du tonnerre! Le comité a été enchanté par cette organisation et a beaucoup apprécié les échanges avec les personnes en situation de handicap venues très nombreuse pour l'occasion.

Le comité a également dû chercher un remplaçant à Monsieur Patrice Chaduc. Après 26 ans de permanence dans notre association, il a pris sa retraite en décembre.

Nous l'avons trouvé en la personne de Monsieur Yann Stoller engagé dès septembre 2015. Il a trouvé ses marques et, à n'en pas douter, amènera des idées nouvelles à notre association. Le comité dans son ensemble souhaite à tous deux de trouver beaucoup de plaisir dans leurs nouvelles activités.

Nous avons également engagé Madame Mylène Jubin pour le secrétariat, elle entrera en fonction en janvier 2016. Mylène connaît bien notre association par nos centres aérés et nos cours de formation continue auxquels elle a déjà contribué. C'est une chance d'accueillir une personne si motivée!

Notre comité a aussi découvert cette année le nouveau dispositif JUNORAH\*. Il est inquiet pour les personnes concernées qui vont devoir naviguer dans les méandres de ce nouveau système mais rappelle l'importance de notre association dans l'aide à apporter aux personnes en situation de handicap pour s'orienter dans cette jungle administrative. Notre mission prend toute sa valeur à faire reconnaître leurs droits et leurs besoins.

Pour terminer ce billet, un grand MERCI à tous ceux qui contribuent à la bonne marche d'Antenne! Nous espérons pouvoir compter sur eux pendant de nombreuses années.

<sup>\*</sup>voir p.12

# Pourquoi une fête, sans anniversaire particulier?

Nous avons organisé cet événement festif afin de répondre aux demandes des étudiants que nous rencontrons lors des visites de cours ou dans le cadre de la commission de la formation continue.

Ils nous ont fait part de leur envie de se retrouver entre étudiants pour faire connaissance, revoir des anciens étudiants et partager ce moment autour d'un apéritif dînatoire dans une ambiance animée par un DJ.

Afin de satisfaire au mieux nos étudiants et les remercier de leur intérêt insatiable pour la formation continue, les membres du comité, leur famille, les enseignants et assistants ainsi que plusieurs bénévoles ont œuvré pour organiser, préparer la fête et exposer des œuvres réalisées lors des cours de couture et peinture.











MERCI aux personnes qui ont initié cette fête, à celles qui ont participé activement à sa réalisation et également à celles qui nous ont soutenus financièrement.





Chacun y a mis de ses idées, de sa créativité, de son ingéniosité, de son énergie : certains parcourant la ville pour recevoir les salés et sucrés offerts par des boulangeries, d'autres revenant les bras chargés de fleurs ou... d'outils indispensables au montage de l'exposition.

Tout était prêt pour accueillir nos invités et leur offrir une soirée conviviale, animée par un DJ entraînant qui a été à l'écoute des demandes des participants, tous ont pu danser sur leur musique préférée.

Cette fête nous a donné le temps de remercier Monsieur Patrice Chaduc qui partira à la retraite à la fin de l'année 2015, pour lui dire au revoir et lui offrir des surprises pour ses petits-déjeuners, apéritifs et ses grandes vacances. Bravissimo à notre DJ qui nous a soutenus dans ce moment chargé d'émotion...





« J'avoue que j'ai vécu », c'est le titre des mémoires du poète chilien Pablo Neruda. Comprenez que je l'emprunte pour quelques instants, pour vous saluer, pour vous remercier. Car oui, grâce à vous, j'ai vécu.

Vingt-six ans de rencontres, de luttes, de joies et d'abattement, de vrais moments chaque jour renouvelés.

Et bien sûr d'apprentissages et pas des moindres, qui m'ont permis de jeter un regard différent sur les personnes en situation de handicap, leur famille et plus globalement sur la société.

Créer le Club de Formation Continue puis les centres aérés, vérifier, analyser que cela corresponde à un réel besoin; informer puis défendre ces modèles et les faire évoluer, voilà ce que collectivement nous avons réussi.

Ensemble, car avec notre comité et ses différents présidents, nous avons toujours privilégié l'autodétermination et que très rapidement des personnes en situation de handicap sont venues nous faire bénéficier de leurs compétences dans nos différents comités et groupes de travail.

De même nous avons instauré des réunions préparatoires avec les adolescents des centres aérés, car l'autodétermination ne commence pas pile poil à dix-huit ans. Sans doute avons-nous aidé à changer un peu les mentalités au sein des institutions et certainement les plans d'apprentissages des écoles formatrices dans le domaine social.

J'aimerais ici saluer les enseignants et les moniteurs car ils ont vraiment du talent. Ils m'ont toujours étonné en apportant un vrai savoir-faire dans les tâches que nous leur avons confiées et l'accueil des participants. Ils ont aussi montré leur attachement à notre association en nous aidant bénévolement lors de nos manifestations.

Il me reste encore à remercier tous ceux qui ont cru en nous: l'OFAS, le canton de Neuchâtel, les donateurs, les différents services auxquels nous faisons souvent appel, ainsi que les associations partenaires.

Enfin j'aimerais dire ma gratitude à mes collègues de la FRPA: Mesdames Claire-Lise Curchaud, Kirsten Gigase, Dominique Wunderle et particulièrement Madame Isabel Messer pour son engagement, pour ses conseils et son aide indéfectible, pour son intelligence et sa très haute humanité.

Et ma collègue d'Antenne Handicap, Madame Simone Juillerat Meyer, avec qui nous avons formé un duo parfaitement complémentaire. Chaque jour j'ai pu apprécier son professionnalisme, son charisme, son respect et sa compréhension des personnes en situation de handicap. Quelle chance incroyable!

Alors merci à tous d'avoir rempli ma vie professionnelle de tant d'émotions, MERCI.



Patrice Chaduc

# 13 ans de collaboration :

J'ai eu un très grand plaisir et un immense bonheur de collaborer avec Patrice Chaduc au sein d'Antenne Handicap et cela pendant treize années.

Ses qualités humaines et son expérience professionnelle ont teinté les réflexions et les actions de notre association. Personnellement, elles m'ont aidée lors de mes débuts dans la reconnaissance et la défense de l'autodétermination des personnes en situation de handicap. Et, j'en suis sûre, elles m'encourageront toujours, dans toute circonstance, à défendre les droits de ces personnes.

MERCI à Patrice Chaduc pour ce cadeau si précieux!

Simone Juillerat Meyer

Proposer un large éventail de cours pour satisfaire notre public et rendre cette offre attractive sont les défis annuels du Club de Formation Continue. Nous devons également répondre aux demandes de nos étudiants qui font part de leurs propositions de cours lors des évaluations ou des séances de la commission de formation continue.







En 2015 nous avons proposé dans notre programme les cours « AVS/AI », « Contrat de travail », « Nordic walking » à Neuchâtel, « Créer un objet pour les fêtes » et « Musique du monde » à la demande des étudiants.







Nos cours « Samedis découvertes » ont connu un grand succès : 10 samedis sur 15 ont offert la possibilité de créer, déguster, pratiquer plusieurs sports et découvrir la flore printanière.

Sur l'ensemble de l'année, nous avons organisé 29 cours qui ont été suivis par 211 étudiants parmi lesquels nous comptons 20 nouveaux, ce qui est assez exceptionnel!

Pour favoriser l'accès à la formation nous nous rendons volontiers dans les institutions pour présenter notre nouveau programme et échanger avec les personnes intéressées par notre offre de cours.

Cette année nous avons accueilli 60 enfants durant les 10 jours de centres aérés organisés en avril et octobre 2015. 10 nouveaux participants se sont joints aux habitués.

Les centres aérés se déroulent sous le signe des loisirs, du partage, dans un esprit de vacances. Nous accueillons des jeunes dont les handicaps demandent parfois un accompagnement spécifique, singulier et permanent.

Pour permettre la réalisation de ces deux semaines, nous avons pu compter sur la présence de 41 animateurs et animatrices que nous tenons à remercier sincèrement pour leur engagement et leur disponibilité.

En bref, nos centres aérés c'était ...

Des vacances

Des bricolages

De la musique



Jouer











Des rencontres

# S'amuser

Des sorties

Des balades

Du bowling

Rigoler ensemble

De la cuisine

Des visites









Du sport

Des pique-niques



Le travail important et l'engagement du comité ont concernés la restructuration du bureau d'Antenne, la lecture des dossiers de postulation, les entretiens avec les candidats retenus et enfin les nombreuses discussions et un débat soutenu sur le choix des deux futurs collaborateurs.

La formation des futurs professionnels dans le domaine du social nous tient à cœur et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'autodétermination. Nous remercions chaleureusement nos collègues en situation de handicap pour leur participation à la préparation et à l'animation de ces cours. Parler d'autodétermination entre étudiants et personnes concernées pour changer les mentalités: tel est notre but.

- un cours organisé par Pro Infirmis dans le cadre de sa formation à la relève et accompagnement à domicile
- deux cours à l'Ecole Pierre-Coullery sur le handicap mental et le travail en réseau
- un cours HETS-FR sur la formation continue et les loisirs pour les personnes en situation de handicap S'informer en participant à :
- · des séances sur l'autisme
- la Convention relative aux droits des personnes handicapées

# Le suivi de la politique sociale

• Au niveau cantonal : nous avons pris connaissance du futur dispositif JUNORAH, Jura et Neuchâtel Orientent les Adultes Handicapés. Ce dispositif répond à une exigence du plan stratégique neuchâtelois et entrera en vigueur au 1er avril 2016. Il permet de répondre aux besoins et attentes des adultes demandant des prestations d'hébergement, d'hébergement avec occupation ou en centre de jour (prestations institutionnelles et ambulatoires). Les cantons du Jura et de Neuchâtel ont mandaté Pro Infirmis Jura-Neuchâtel pour réaliser l'évaluation des besoins et attentes de chacun, proposer des prestations adaptées aux services cantonaux et pour le suivi adéquat de l'offre.

Dans ce processus d'orientation, il a été prévu une plateforme intercantonale, convoquée par les services cantonaux, pour étudier les situations complexes. Le rôle de cette plateforme est uniquement consultatif.

Suite à l'étude de ce nouveau dispositif, nous nous sommes adressés à Monsieur Alain Ribaux, Conseiller d'Etat, pour lui faire part de nos remarques et inquiétudes concernant ce futur dispositif.

Nous lui avons demandé que ce dispositif respecte ce qui a été promis dans le plan stratégique. Nous avons également souligné l'importance de reconnaissance de la personne en situation de handicap et de l'accompagnement spécifique nécessaire dans de telles démarches administratives.

• Nous avons participé dans le cadre du comité de Forum Handicap Neuchâtel à la rencontre avec le Conseiller d'Etat, Monsieur Alain Ribaux, la motion populaire du 3 décembre 2014 «Pour une véritable politique cantonale en matière d'égalité pour les personnes en situation de handicap et à mobilité réduite». Lors de cette rencontre, FHN s'est profilé comme partenaire disponible à participer aux groupes de travail que l'Etat pourrait créer pour la mise en œuvre de la motion acceptée par le Grand Conseil en avril 2015.

# Collaborations et Echanges avec / Participation à :

- les associations insieme et Cerebral pour nos activités loisirs, entre autres
- le comité de Forum Handicap Neuchâtel, plateforme qui œuvre à l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap dans notre canton
- alfaset pour répondre à une demande de soutien en enseignement de ses résidents
- les locataires de l'Hôtel des Associations des Rochettes et plus particulièrement nos collègues d'insieme
- Pro Infirmis Jura-Neuchâtel pour les cours de la formation Relève et accompagnement à domicile et la formation continue des adultes en situation de handicap
- nos collègues de la FRPA pour la gestion du contrat de prestations avec l'OFAS
- le Service des Institutions pour Adultes et Mineurs au sujet de la gestion de notre subvention cantonale
- la Conférence neuchâteloise des directeurs d'institutions et d'établissements depuis que notre association a été reconnue comme organisme de soutien par le canton
- l'enquête cantonale sur la formation dans les domaines de la santé et du social qui a débouché sur la configuration d'un dispositif cantonal

# Aider / Conseiller / Tisser des liens...

Recevoir dans nos bureaux et accompagner les personnes qui font appel à notre permanence d'aide et conseil. Définir ensemble, au travers du dialogue, quels sont leurs besoins et attentes, ensemble chercher des solutions et réaliser des projets pour vivre plus autodéterminées.

Au printemps courant 2015, je suivais comme à mon habitude d'un œil furtif mais attentif les annonces d'embauche...

« Trouver un emploi représentant défi, engagement, collaboration et responsabilité et à mi-temps afin de compléter idéalement mon activité de travailleur indépendant m'apparaissait bien plus chimérique que réaliste... »

Cette aubaine, je l'ai pourtant trouvée d'abord par cette annonce pour un poste proposé par Antenne Handicap Mental, lors du processus d'engagement ensuite qui s'est heureusement concrétisé pour moi et enfin lors de mes débuts à Antenne cet automne.

Défi tout d'abord, parce qu'il s'agit bien d'un challenge de (re)prendre le poste occupé par un de ceux qui ont forgé l'identité et le cœur de cette association avec charisme et conviction. Défi aussi à ne pas reproduire mais plutôt chercher à contribuer et apporter de ma modeste expérience. Défi encore parce que les changements dans l'organisation du bureau (3, voire 4 personnes travailleront régulièrement ensemble en 2016) ont été entamés en 2015 et seront d'autant plus importants, déstabilisants peut-être, mais -je le crois- forcément porteurs de mues positives et évolutives.

Engagement, car les activités protéiformes d'Antenne Handicap en demandent singulièrement! l'immersion, en ce qui me concerne, a été ainsi salutairement immédiate en débutant dès septembre; le timing était alors bien engagé... dans tous les sens du terme.

Effectivement, si le programme des cours de formation continue 2015-2016 est sous presse depuis la fin de l'été, une multitude de tâches sont nécessaires à cette période afin de garantir le lancement de plus de cours possibles dès la mi-octobre. Engagement, il en a fallu aussi immédiatement afin de finaliser les centres aérés d'octobre.

Collaboration ; essentielle ingrédient d'une co-direction, celle-ci s'est à mon sens rapidement avérée dans notre activité commune, puisque j'ai eu la chance de commencer en m'appuyant sur ma collègue Simone et sur le futur retraité Patrice qui a poursuivi partiellement mais efficacement son activité jusqu'à la fin de l'année. J'ai ainsi pu compter sur leur « omniscience » et me permettre d'entreprendre à mon tour.

Responsabilité parce que les missions et valeurs de cette association, je les partage entièrement et qu'il me tient à cœur et esprit de les perpétuer au travers de nos actions de proximité. J'ai vécu mon premier centre aéré à l'automne, riche expérience, intense, engagée, dont le bon déroulement exige un engagement indéfectible, une disponibilité permanente et procure un rapport privilégié tant avec nos animateurs -dont je salue le dévouement-qu'avec nos jeunes bénéficiaires et leurs parents.

Pour conclure : les 4 derniers mois de l'année ont été mes premiers pas dans cette nouvelle activité, ce nouveau défi, appréhender l'ensemble des faces caméléonesques de cette fonction dont je partage (heureusement) la charge avec Simone ne s'acquiert pas en un tour de main, les activités comptables, de bouclement, le suivi des décisions politiques me l'ont rappelé...entre autre...



Yann Stoller/Co-Directeur

# Association Neuchâteloise Antenne Handicap Mental Comptes annuels 2015

Association Neuchâteloise Antenne Handicap Mental Comptes annuels 2015

BILAN	Exercice 2015	Exercice 2014	Compte de profits et pertes	Exercice 2015	Exercice 2014
BILAN	CHF	CHF		CHF	CHF
	CHF	CHF	Produits d'exploitation	319'864.75	305'709.75
Actif	102'420.48	104'392.10	Troducts a expressacion	013 00 1173	303 703.73
Actii	102 420.48	104 392.10	Subventions OFAS	227'747.70	222'747.70
Circulant	102'420.48	104'392.10	Subvention Etat de Neuchâtel	45'000.00	45'000.00
Circulatit	102 420.46	104 392.10	Dons	8'570.00	4'800.00
Caisse	506.60	262.45	Contributions Membres AHM	3'411.00	3'695.00
La poste 23-4777-0	36'109.53	45'703.95	Contributions participants CFC	21'789.00	21'843.35
la poste déposito	30 109.33	0.00	Contributions participants CA	5'767.50	5'045.00
La Poste E-déposito	54'128.50	53'311.70	Cours, encaissements divers	1'515.45	2'399.70
Actifs transitoires	11'675.85	4'851.20	Produits financiers	73.00	179.00
Impôt anticipé à récupérer	0.00	262.80	Encaissement hors subventionnment	4'320.40	0.00
importanticipe a recuperer	0.00	202.80	Produits extraordinaires	1'670.70	0.00
			Charges d'exploitation	320'591.12	296'493.05
PASSIF	102'420.48	104'992.10			
.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	102 120110	10 / 552.120	Salaires	228'704.40	223'244.35
Fonds étrangers	10'130.80	11'376.05	Charges sociales	34'490.00	35'496.50
r stras ett arigers	20 200100	22070100	Salaire hors subventionnement	3'930.00	0.00
Passifs transitoires	3'391.15	4'636.40	Charges sociales hors subventionnment	390.40	0.00
Provision salaires	6'739.65	6'739.65	Loyers	9'401.30	9'669.30
			Frais de déplacement et formation	6'451.05	5'376.15
Fonds propres	92'289.68	93'016.05	Honoraires	5'432.00	3'220.00
			Honoraires mandataires	760.00	760.00
Solde Initial	93'016.05	83'799.35	Assurances commerciales	490.80	490.80
Résultat de l'exercice	-726.37	9'216.70	Fournitures de bureau	2'071.65	1'176.95
Solde final	92'289.68	93'016.05	Matériel de cours	7'548.55	5'192.65
			Nourriture	5'248.25	3'942.20
			Frais de ports, téléphone	3'021.25	2'986.10
Engagements hors bilan	31.12.2015	31.12.2014	Publicité, imprimés	4'232.80	3'027.00
			Equipement	2'739.80	485.55
Actif hors bilan	0.00	0.00	Frais de banque, poste	300.55	327.10
Passif hors bilan	0.00	0.00	Actions spéciales	2'985.95	0.00
			Frais divers	2'392.37	1'098.40
			Résultat de l'exercice	-726.37	9'216.70

# FIDUCIAIRE \ \ \ EAGOSTINI

Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires STV-USF

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la

ASSOCIATION NEUCHATELOISE ANTENNE HANDICAP MENTAL - LA CHAUX-DE-FONDS En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015. La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de

fondation alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance. Cette norme requiert de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des Notre révision a été effectuée selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées.

contrôles analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de contrôle restreint englobe principalement des auditions et des opérations

Lors de notre révision, nous n'avons pas rencontré d'élément dont nous devons conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire Vincent Deagostini

Vincent Deagostini

Réviseur responsable

Colombier, le 10 mai 2016

Annexes:

Comptes annuels 2015 (bilan, compte d'exploitation)

Lic. ès sc. économiques Vincent Deagostini

Fax

2013 Colombier

Société 2

Te.

e-mail vdeagostini@bluewin.ch

### Le Comité

A.-Catherine Frutschi Lancaster Présidente

Florence Panza Vice-Présidente

Christiane Kernen Prestations pour adultes
Florence Thévenaz Relations publiques

Florence Thévenaz Relations publiques

Marie-Claude Locatelli Prestations pour adulte

Marie-Claude Locatelli Prestations pour adultes

Jaques-Olivier Reymond Prestations pour adultes
Pierre-André Jeanrenaud Prestations pour adultes

Edy Maurer Prestations pour enfants

et commission financière

### Direction

Patrice Chaduc, Simone Juillerat Meyer et Yann Stoller Déborah Henz - stagiaire Ecole Pierre-Coullery

### La Commission du Club de Formation Continue

Bluette Baud Sylvain Baud
Mary-France Popin Dominique Lüdin
Stéphanie Affolter Sarah Riganelli
Thierry Scholl Léa Pecorelli
Cédric Droz Céline Richon

## Les donateurs

Paci SA Metalor Technologies SA La Loterie Romande

Avec le soutien de la



Nous tenons à remercier vivement nos généreux donateurs sans qui nous ne pourrions réaliser toutes nos activités. Nous remercions également le Cercle Philanthropique l'UNION qui nous offre la gratuité de leurs locaux pour notre cours de cuisine. Un grand MERCI à tous.





Le Club de Formation Continue		Les Caves de La Ville	Dordor Nicolas	
Abbet Luc	Martignier Alexandre	gnier Alexandre CSP		
Amos Anais	Minelli Carola		Picard Estelle	
Brebner Nathalie	Moine Cyrille	Les Centres aérés		
Bürgi Darryl	Moine Troutot Véronique	Les Centres aeres		
Comini Rolande	Neuenschwander Corinne	Antoine Charlotte	Nussbaum Anaïs	
De Marinis Antonella	Perroud Caroline	Bürgi Bastien	Pantet Ludivine	
De Montmollin Muriel	Pheulpin Vincent	Cattin Christelle	Parro Maurizio	
Dubois Jonas	Romy Ken	Clémençon Sarah	Prétat Justine	
Droz Aline	Rosa Yoan	Cuixeres Manon	Ray Euphélie	
Dutranoy Bex Anouk	Roux Ian	Da Silva Samantha	Reichenbach Loïc	
Florez Laura	Saucy Frédéric	Figueiredo Ana	Remy Laetitia	
Giani Silvio	Schweizer Tess	Freitas Daniel	Rion Delphine	
Grau Anne	Sutterlet Pascal	Grimm Mathieu	Robert Noémie	
Guinchard Stéphanie	Tamburini Verdiana	Guinchard Stéphanie	Romy Ken	
Hämmerli Raphaël	Veillon May	Henz Deborah	Rosa Yoan	
Jacot Cédric	Wildhaber Lucie	Hodel Steve	Saucy Frédéric	
Marcos Angel	Wirth Kilian	Humbert-Droz Laurent	Schaller Emilien	
_		Jacot Fanny	Schwarz Vincent	
Nordic'Attitude	Jeanfavre Isabelle	Jeanneret Elena	Teixeira Mendes Carolina	
Poterie Art'Terre	Crelier Danièle	Katambayi Vanessa	Terzini Massimo	
CMN	Torriani Véronique	Labay Alexandre	Treuthard Candice	
Pro Senectute	Regli Nayda	Manzia Hervé	Urfer Charlotte	
MDA	Jaquet Philippe	Meyer Ylana	Varga Maël	
UNIA	Laubscher Catherine	Meyer Naetia	Waldburger Alizée	
Choco Emotions	Margueron Catherine	Montero Mélanie		

# **Antenne Handicap Mental**



La Chaux-de-Fonds Numa-Droz 68 CP59 2301 La Chaux-de-Fonds 032 914 10 10 Neuchâtel Louis-Favre 1

2000 Neuchâtel 032 544 39 91

CCP 20-4777-0

www.antenne-handicap.com

info@antenne-handicap.com

